



BANQUE des
TERRITOIRES



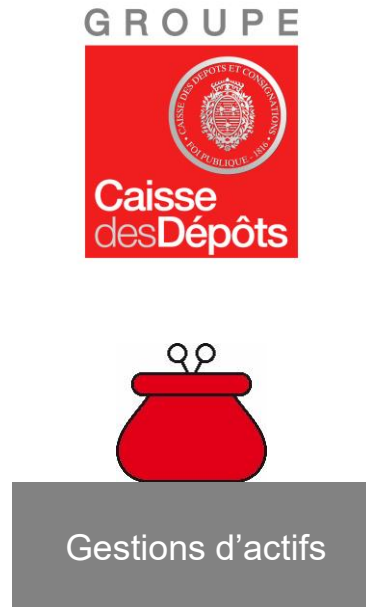
L'intérêt général a choisi sa banque

Intervenant: Eric Pannoux, Directeur Territorial Pacifique

Sommaire

- La Banque des territoires c'est quoi? 3 slides
- La différence entre BDT et Bpifrance 1 slide
- TIGA on en parle mais c'est quoi? 2 slides

La Banque des Territoires : un des 5 métiers du Groupe CDC



Pourquoi une Banque des Territoires ?

Nos territoires et leurs acteurs connaissent une transformation radicale.

La Caisse des Dépôts a lancé, en mai 2018, la marque « Banque des Territoires » pour répondre à ces nouveaux enjeux de transformation et pour **réduire les inégalités territoriales** :



En accompagnant les acteurs locaux dans l'élaboration et le déploiement de projets d'avenir innovants, audacieux et ambitieux



En apportant des solutions sur mesure à ses clients :

- Collectivités locales
- Entreprises publiques locales
- Organismes de logement social
- Notaires

Répondre aux enjeux des territoires

La Banque des Territoires regroupe les offres de la Caisse des Dépôts et de ses filiales (SCET, CDC Habitat) **au service des territoires.**

Conseiller

Conseil, ingénierie et appui aux territoires,
pour accompagner leurs stratégies de développement

Financer

Une offre complète de financement
Prêts, investissement en fonds propres,
financements du programme
d'investissement d'avenir,
services bancaires

Opérer

Gestion directe et indirecte pour le compte des clients
Notamment en matière de logement



La différence entre BDT et BPIFrance

Banque Des Territoires



Banque de l'intérêt général

- Conseil
- Finance
- Opère

BPIFrance



Banque des entrepreneurs

- Garanties
- Prêts
- Concours et Aide à l'innovation
- Financement en fonds propres

TIGA : “Territoire d’innovation Grande Ambition”


Enveloppe de 450 M€ pour :

- **15 à 20 projets hors quartiers NPNRU** (soit entre 22M€ à 30M€ par projet)
 - 150 M€ en subventions
 - 300 M€ en fonds propres

Organisation des réponses:

AMI **Appel à manifestation d’intérêt**  **Subv. pour les lauréats**

- Nouvelle Calédonie non lauréate

AAP **Appel à projet**  **Subv. Pour 1/3 et investissement en fonds propre pour 2/3**

- sortie du cahier des charges de l’AAP fin novembre (autour du 20 – 25 nov).

- Les dossiers seront à rendre pour la fin avril 2019.

TIGA : “Territoire d’innovation Grande Ambition”

“Identifier, sélectionner et accompagner 15 à 20 territoires d’intérêt national dans leur projet de transformation ambitieux et fédérateur, tenant compte des spécificités des territoires”

- Soutenir des projets exemplaires et reproductibles au niveau national et international
- Recentrage des thématiques : **numérique**, énergie durable, mobilité, industrie du futur, agriculture/agroalimentaire, adaptation des compétences au marché du travail
- Conjuguer ambitions économiques et sociétales
 - Attractivité et création d’activité, grâce notamment au renforcement du tissu d’entreprises
 - Résilience
 - Amélioration du service rendu aux habitants
- Tester dans des contextes spécifiques réels de nouveaux modèles et des innovations technologiques (normes, standards, réglementation, acceptabilité sociétale...)